

Exercice 2013

Alimentation Couche-Tard Inc.
États financiers consolidés
28 avril 2013

Rapport de la direction	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	3
Rapport de l'auditeur indépendant	4
États financiers consolidés	
États des résultats consolidés	6
États du résultat global consolidés	7
États de la variation des capitaux propres consolidés	8
États des flux de trésorerie consolidés	9
Bilans consolidés	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11



Rapport de la Direction

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme ils sont énoncés dans la partie 1 du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs externes, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 28 avril 2013 et le 29 avril 2012 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 9 juillet 2013

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président
et chef de la direction financière,

/s/ Alain Bouchard
Alain Bouchard

/s/ Raymond Paré
Raymond Paré

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 28 avril 2013. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* et est élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de leur efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions. Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédés. Le 19 juin 2012, la société a acquis Statoil, Fuel & Retail ASA (« SFR »). La direction a exclu de son évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de SFR. Le bilan et les résultats de SFR depuis la date d'acquisition sont inclus dans les états financiers consolidés de la société au 28 avril 2013, et représentent environ 55,0 % de l'actif total consolidé au 28 avril 2013, environ 31,0 % du chiffre d'affaires consolidé et 17,0 % du bénéfice net consolidé pour l'exercice terminé à cette date. Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés pour une analyse de cette acquisition. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 28 avril 2013.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 28 avril 2013 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 9 juillet 2013

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président
et chef de la direction financière,

/s/ Alain Bouchard
Alain Bouchard

/s/ Raymond Paré
Raymond Paré

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard Inc.

Le 9 juillet 2013

Nous avons effectué un audit intégré des états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales pour les exercices clos le 28 avril 2013 et le 29 avril 2012 et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 28 avril 2013. Nos opinions, qui s'appuient sur nos audits, sont présentées ci-après.

États financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 28 avril 2013 et au 29 avril 2012 et les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 28 avril 2013 et le 29 avril 2012, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons nos audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 28 avril 2013 et au 29 avril 2012, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos le 28 avril 2013 et le 29 avril 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 28 avril 2013.

Responsabilité de la direction pour le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité de celui-ci qui est incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur la question de savoir si l'entité maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO).

Notre audit a été réalisé conformément à la norme énoncée dans le *Manuel de l'ICCA – Certification* pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Comme il est indiqué dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière par la direction et les conclusions de celle-ci à cet égard ne comprenaient pas les contrôles internes de Statoil, Fuel & Retail ASA, qui fait partie des états financiers consolidés de 2013 de Alimentation Couche-Tard Inc. et qui représentait, au 28 avril 2013, environ 55,0 % du total de l'actif, environ 31,0 % du chiffre d'affaire et environ 17,0 % du bénéfice net pour l'exercice clos le 28 avril 2013. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. ne comprenait pas non plus d'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Statoil, Fuel & Retail ASA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il comprend les politiques et les procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que les encaissements et les décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 28 avril 2013 selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework*, publié par le COSO.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ¹
Montréal, Canada

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique No. A119427

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Chiffre d'affaires	35 543,4	22 980,3
Coût des ventes	30 933,8	20 005,2
Marge brute	4 609,6	2 975,1
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux (note 6)	3 235,2	2 155,6
Frais de restructuration (note 22)	34,0	-
Gain de compression sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies (note 25)	(19,4)	-
Amortissement et perte de valeur des immobilisations, des intangibles et des autres actifs	521,1	239,8
	3 770,9	2 395,4
Bénéfice d'exploitation	838,7	579,7
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	15,8	21,6
Frais de financement	118,0	15,6
Revenus financiers	(9,9)	(1,2)
Perte (gain) sur contrats de change à terme (note 26)	102,9	(17,0)
Gain de change résultant de la conversion de devises	(3,2)	-
Frais (revenus) de financement nets (note 8)	207,8	(2,6)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	646,7	603,9
Impôts sur les bénéfices (note 9)	73,9	146,3
Bénéfice net	572,8	457,6
Bénéfice net par action (note 10)		
De base	3,10	2,54
Dilué	3,07	2,49

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
Bénéfice net	\$ 572,8	\$ 457,6
Autres éléments du résultat global		
Conversion de devises		
Variations des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾	183,3	(26,4)
Variation de la juste valeur d'instruments financiers désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis ⁽²⁾	(16,9)	-
Intérêts nets sur des instruments financiers désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis ⁽³⁾	1,8	-
Éléments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽⁴⁾ (note 26)	7,6	5,9
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers ⁽⁵⁾ (note 26)	(7,8)	(5,1)
Instrument financier disponible à la vente		
Reclassement aux résultats d'un gain réalisé sur la vente d'un instrument financier ⁽⁶⁾	-	(0,6)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) (note 25) ⁽⁷⁾	1,0	(4,9)
Autres éléments du résultat global	169,0	(31,1)
Résultat global	741,8	426,5
Résultat global attribuable aux :		
Détenteurs d'actions de la société	749,7	426,5
Actionnaires sans contrôle	(7,9)	-
Résultat global	741,8	426,5

(1) Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012, ces montants incluent un gain de 20,7 \$ et une perte de 10,5 \$, respectivement, découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, qui était auparavant désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 3,2 \$ et de 1,6 \$, respectivement).

(2) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 3,4 \$.

(3) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,8 \$.

(4) Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,6 \$ et 1,9 \$, respectivement.

(5) Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,8 \$ et 1,6 \$, respectivement.

(6) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices.

(7) Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,3 \$ et 1,7 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012
(en millions de dollars américains (note 2))

2013
(52 semaines)

	Attribuable aux détenteurs d'actions de la société					Part des actionnaires sans contrôle	Capitaux Propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	321,0	17,9	1 826,8	8,9	2 174,6	-	2 174,6
Résultat global :							
Bénéfice net			572,8		572,8		572,8
Autres éléments du résultat global				176,9	176,9	(7,9)	169,0
Résultat global					749,7	(7,9)	741,8
Dividendes			(55,6)		(55,6)		(55,6)
Acquisition du contrôle de Statoil Fuel & Retail ASA (note 4)					-	487,2	487,2
Acquisition de la part des actionnaires sans contrôle de Statoil Fuel & Retail ASA (note 4)					-	(479,3)	(479,3)
Émission d'actions à droit de vote subalterne catégorie B en contrepartie de trésorerie résultant d'une offre publique, déduction faite des coûts de transaction ⁽²⁾ (note 23)	337,2				337,2		337,2
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 24)		2,7			2,7		2,7
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	4,1	(4,1)			-		-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	8,1				8,1		8,1
Solde à la fin de l'exercice	670,4	16,5	2 344,0	185,8	3 216,7	-	3 216,7

(1) Le solde à la fin de l'exercice comprend un gain sur les redressements cumulés de conversion de devises de 204,3 \$, une perte cumulée de 16,9 \$ sur des instruments financiers désignés comme élément de couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 3,5 \$), un gain cumulé de 1,8 \$ sur des intérêts nets afférents à des instruments financiers désignés comme élément de couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,8 \$), un gain cumulé de 1,7 \$ sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,4 \$) et une perte actuarielle nette cumulée de 5,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,0 \$).

(2) Ce montant est présenté déduction faite des coûts de transaction desquels est déduite une économie d'impôt connexe de 3,8 \$.

2012
(53 semaines)

	Attribuable aux détenteurs d'actions de la société					Capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽³⁾		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	323,8	19,3	1 596,3	40,0		1 979,4
Résultat global :						
Bénéfice net			457,6			457,6
Autres éléments du résultat global				(31,1)		(31,1)
Résultat global						426,5
Dividendes				(49,8)		(49,8)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 24)		0,4				0,4
Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées	1,8	(1,8)				-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	19,2					19,2
Rachat et annulation d'actions (note 23)	(23,8)					(23,8)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées				(177,3)		(177,3)
Solde à la fin de l'exercice	321,0	17,9	1 826,8	8,9		2 174,6

(1) Le solde à la fin de l'exercice comprend un gain sur les redressements cumulés de conversion de devises au montant de 13,1 \$, un gain cumulé de 1,9 \$ sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,6 \$) et des pertes actuarielles nettes cumulées de 6,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,3 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012
(en millions de dollars américains (note 2))

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	572,8	457,6
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement et perte de valeur des immobilisations, des intangibles et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés	486,3	199,7
Impôts différés	(122,1)	24,2
Perte (gain) sur contrats de change à terme (note 26)	102,9	(17,0)
Frais de restructuration (note 22)	34,0	-
Gain de compression sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies (note 25)	(19,4)	-
Crédits reportés	17,3	10,7
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des dividendes reçus (note 5)	(9,6)	(16,8)
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	8,3	9,8
Goodwill négatif (note 4)	(4,4)	(6,9)
Autres	26,4	17,8
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 11)	68,9	84,7
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	1 161,4	763,8
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(2 644,6)	(380,3)
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs	(537,3)	(316,6)
Règlement net de contrats de change à terme	(86,4)	-
Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs	50,4	27,8
Produits tirés de transactions de cession-bail	30,3	-
Liquidités soumises à restrictions	1,1	(22,7)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(3 186,5)	(691,8)
Activités de financement		
Emprunts en vertu de la facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition déduction faite des frais de financement (note 19)	3 190,2	-
Émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollar canadiens déduction faite des frais de financement (note 19)	997,5	-
Remboursement d'emprunts en vertu de la facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition (note 19)	(995,5)	-
Remboursement d'emprunts à long terme pris en charge sur acquisition d'entreprise	(800,5)	-
(Diminution) augmentation nette des autres emprunts (note 19)	(314,5)	157,1
Émission d'actions résultant d'une offre publique déduction faite des coûts de transaction (note 23)	333,4	-
Émission d'actions résultant de la levée d'options d'achat d'actions	8,1	19,2
Rachat d'actions (note 23)	-	(201,1)
Dividendes versés en trésorerie	(55,6)	(49,8)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	2 363,1	(74,6)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	16,0	(2,8)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	354,0	(5,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	304,3	309,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	658,3	304,3
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	76,9	7,3
Intérêts et dividendes reçus	11,7	6,1
Impôts sur les bénéfices versés	172,3	91,1
Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Encaisse et dépôts à vue	619,2	253,5
Placements liquides	39,1	50,8
	658,3	304,3

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 28 avril 2013 et 29 avril 2012
(en millions de dollars américains (note 2))

	2013	2012
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	658,3	304,3
Liquidités soumises à restrictions	21,6	22,7
Débiteurs (note 12)	1 616,0	304,4
Stocks (note 13)	846,0	543,9
Frais payés d'avance	57,8	28,6
Contrats de change à terme (note 26)	-	17,2
Impôts sur les bénéfices à recevoir	81,6	39,9
	3 281,3	1 261,0
Immobilisations corporelles (note 14)	5 079,9	2 248,3
Goodwill (note 15)	1 081,0	502,9
Immobilisations incorporelles (note 16)	834,7	217,0
Autres actifs (note 17)	136,3	68,2
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées (note 5)	84,2	65,0
Impôts différés (note 9)	48,8	14,4
	10 546,2	4 376,8
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 18)	2 351,1	909,4
Provisions (note 22)	96,5	50,1
Impôts sur les bénéfices à payer	70,0	46,5
Portion à court terme de la dette à long terme (note 19)	620,8	484,4
	3 138,4	1 490,4
Dette à long terme (note 19)	2 984,3	180,8
Provisions (note 22)	358,8	107,5
Passif au titre des prestations constituées (note 25)	109,7	39,5
Passifs financiers (note 20)	20,4	-
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 21)	156,7	121,9
Impôts différés (note 9)	561,2	262,1
	7 329,5	2 202,2
Capitaux propres		
Capital-actions (note 23)	670,4	321,0
Surplus d'apport	16,5	17,9
Bénéfices non répartis	2 344,0	1 826,8
Cumul des autres éléments du résultat global	185,8	8,9
	3 216,7	2 174,6
	10 546,2	4 376,8

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Alain Bouchard

Alain Bouchard
Administrateur

/s/ Réal Plourde

Réal Plourde
Administrateur

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

1. Statuts et nature des activités

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est constituée en vertu de *la Loi sur les sociétés par action* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204 Boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 28 avril 2013, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 8 386 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et en Russie dont 6 235 sont exploités par la société et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits frais, y compris la restauration rapide, d'autres produits et services au détail, de carburant pour le transport routier, de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime et pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques.

2. Principes de présentation

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes 2013 et 2012 désignent les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012. L'exercice terminé le 28 avril 2013 comporte 52 semaines (53 semaines en 2012).

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, comme ils sont énoncés dans la partie I du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») tels que publiés par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis ainsi que sa dette libellée en grande partie en dollars américains.

Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 9 juillet 2013 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

Chiffres correspondants

Certains chiffres comparatifs des états financiers consolidés ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice 2013 :

- Les revenus locatifs d'actifs détenus par la société sont maintenant présentés dans les revenus alors qu'ils étaient auparavant présentés en réduction des frais de location inclus dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux, résultant en une augmentation des revenus et des frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux pour l'exercice 2013 de 7,1 \$ (6,0 \$ pour 2012);
- Les taxes de vente sur le carburant pour le transport routier en Californie, États-Unis sont maintenant présentées sur une base nette dans les revenus alors qu'elles étaient précédemment présentées sur une base brute dans les revenus et le coût des ventes, résultant en une réduction afférente du chiffre d'affaires et du coût des ventes pour l'exercice 2013 de 36,5 \$ (23,3 \$ en 2012);
- Les impôts à recevoir et à payer sont maintenant présentés sur une base brute selon les différentes juridictions alors qu'ils étaient présentés nets, résultant en une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et des impôts sur les bénéfices à payer de 70,0 \$ au 28 avril, 2013 (46,5 \$ au 29 avril 2012);
- Les comptes débiteurs et créditeurs avec la même contrepartie lorsque la société a le droit légal ainsi que l'intention de les régler sur une base nette sont désormais présentés sur une base nette alors qu'ils étaient présentés de façon brute, résultant en une diminution des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer de 119,2 \$ au 28 avril 2013 (116,3 \$ au 29 avril 2012).

Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le bénéfice net, le résultat étendu ou les capitaux propres de la société en date du 28 avril 2013 ou du 29 avril 2012.

3. Conventions comptables

Changement de convention comptable

Le 30 avril 2012, la société a adopté de façon anticipée et rétroactive la version révisée de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », publiée par l'IASB, qui modifie les règles de comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies de façon rétroactive. La version révisée de la norme contient plusieurs modifications, incluant l'élimination de la méthode du corridor, qui permettait auparavant de reporter une portion des gains et pertes actuariels, en plus de fournir des directives sur l'évaluation et la présentation des actifs et passifs au titre des prestations définies et d'augmenter les exigences de présentation des régimes à prestations définies.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Suivant l'adoption de cette norme révisée, la société a également choisi de présenter les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre de prestations définies aux frais financiers plutôt qu'aux frais d'exploitations, de vente, administratifs et généraux, tels qu'ils l'étaient précédemment. L'augmentation des frais financiers et la diminution des frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux pour l'exercice terminé le 28 avril, 2013 est de 2,8 \$ (2,1 \$ pour 2012). Cette adoption n'a eu aucun autre impact important sur les états financiers consolidés de la société.

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révisé périodiquement ses estimations. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations comptables et principaux jugements que la direction a fait dans la préparation des états financiers consolidés sont présentés à même les conventions pertinentes le cas échéant et concernent principalement les sujets suivants: les rabais fournisseurs, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur le résultat, les contrats de location, les avantages sociaux futurs, les provisions et les regroupements d'entreprises.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour ses opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies Européennes pour ses opérations en Europe.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les revenus et charges sont convertis au taux de change moyen sur une période de quatre semaines. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats sauf lorsqu'ils sont reportés dans les capitaux propres en tant que couverture d'investissement net.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen sur une base périodique de quatre semaines. Les transactions individuelles ayant un impact significatif sur l'état des résultats consolidé sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé à l'état des résultats consolidé en même temps que le gain ou de la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable, respectivement.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont présentés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Constatation des produits

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise le produit généralement au point de vente pour les activités d'accommodation. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines, de boissons, de bière, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les ventes de marchandises en Europe comprennent également la vente de marchandises et de biens à certains opérateurs indépendants et franchisés faites à partir du centre de distribution de la société et sont généralement reconnues en fonction des conditions de livraison.

Les revenus provenant des services comprennent les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeau, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les royalties des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés et les détenteurs de licences.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclu les droits d'accises, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite de ceux-ci. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclus les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ceux-ci.

Les autres revenus comprennent la vente d'énergie stationnaire, de carburant pour le secteur maritime, de carburant pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques qui sont généralement comptabilisés en fonction des conditions de livraison. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location-exploitation, qui sont comptabilisés sur une base linéaire, selon laquelle le montant connu de trésorerie à recevoir en vertu d'un contrat de location est comptabilisée en revenus sur la durée du bail.

Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le coût des ventes comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport lorsqu'ils sont engagés pour acheminer les produits au point de vente. Pour la production de produits par la société, tel que la production de lubrifiants, le coût des marchandises vendues comprend également les coûts de main-d'œuvre directe, les frais généraux de production et les coûts d'opération des installations de production.

La société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives entre ses estimations et les résultats réels. Les montants reçus mais non constatés à l'état des résultats consolidé sont présentés dans les crédits reportés.

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation nets, les frais de cartes de crédit et de débit, les frais généraux ainsi que les frais de transport engagés pour acheminer les produits au client final.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent des dépôts en fidéicommis pour des acquisitions à venir.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks de lubrifiants et de carburant pour l'aviation est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts comptabilisée au résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si elle a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise un passif pour des questions d'audits fiscaux lorsqu'elle estime que des impôts supplémentaires seront dus. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôts courants et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée.

Immobilisations corporelles, amortissements et perte de valeur

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtiment	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail
Équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Durée du bail

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou lorsque des acquisitions surviennent après le premier trimestre. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une unité génératrice de trésorerie excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchise, de relations client, de contrats d'approvisionnement en carburant, de logiciels et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou lorsque des acquisitions significatives surviennent après le premier trimestre. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise et les marques de commerce qui ont des durées de vie déterminées sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les relations client, les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à 15 ans.

Frais reportés

Les frais reportés sont principalement composés des frais encourus dans le cadre de l'étude et de la signature des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis de la société et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat correspondant. Les frais reportés comprennent aussi les frais encourus dans le cadre de l'étude et de la conclusion de contrats de location-simple qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Contrats de location

Déterminer si un accord contient un contrat de location

Au commencement de l'accord, la société évalue si un accord est, ou contient un contrat de location en déterminant si :

- l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiés;
- l'accord confère le droit d'utiliser l'actif ou les actifs.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des accords de location implicites et, par conséquent, comptabilise une partie de ces accords comme des contrats de location.

La société établit une distinction entre un contrat de location et un contrat de capacité. Un contrat de location prévoit le droit d'utiliser un actif spécifique pour une période de temps. Un contrat de capacité confère le droit et l'obligation de payer pour la disponibilité de certains volumes de capacité liés principalement au transport. Les contrats de capacité qui n'impliquent pas d'actifs spécifiques uniques ou qui ne confèrent pas la quasi-totalité de la capacité d'un actif spécifique ne sont pas considérés comme des contrats de location à des fins comptables. Les paiements de capacité sont constatés dans les états des résultats consolidés en frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, la détermination de la nature d'un contrat de location n'est pas évidente et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété à la société. Le jugement est nécessaire sur différents aspects qui comprennent, mais ne sont pas limités à la juste valeur de l'actif loué, la durée de vie économique de l'actif loué, le fait d'inclure ou non des options de renouvellement dans la durée du bail ainsi que la détermination d'un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux. Les activités de la société impliquent un nombre considérable de contrats de location, dont la plupart sont jugées comme étant des contrats de location-exploitation. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés sous les immobilisations corporelles au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont enregistrés aux résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

Contrats de location pour lesquels la société est le bailleur

Les contrats de location pour lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif à une tierce partie sont classés en tant que contrats de location financement. La société comptabilise les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement dans les bilans consolidés et les présente comme des débiteurs. Les loyers reçus au titre des contrats de location financement sont ventilés entre les revenus financiers et la réduction de la créance.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété à une tierce partie sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la société constate le revenu locatif selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de revenu de loyer reporté l'excédent de revenu sur le montant exigible.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter de l'exercice 2003.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif y afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions catégorie B et tout ajustement de l'estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlent d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies relatifs aux changements dans les hypothèses actuarielles et d'ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont imputés aux résultats à la première des dates suivantes :
 - La date de modification ou de réduction du régime ;
 - La date à laquelle la société comptabilise les coûts de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants ;
- Les intérêts nets sur le passif (actif) net au titre des prestations définies correspond au passif (actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais de financement.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux qui doit être utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellés dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales auront un impact sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience avec les entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs de carburants et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Le montant ajouté aux immobilisations est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, la société a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents du travail. Le coût ultime actualisé de réclamations engagées à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclus habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- les principaux sites affectés;
- les détails relatifs aux salariés affectés;
- l'échéancier de la restructuration; et
- les dépenses qui devront être entreprises.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers:

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Liquidités soumises à restrictions	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Placements cotés en Bourse	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net

⁽¹⁾ L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

Couverture et instruments financiers dérivés

Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus reliés aux variations de la juste valeur de marché des AF octroyées par la société, cette dernière utilise un contrat d'investissement qui inclut un swap sur rendement total intégré. Le swap sur rendement total intégré est comptabilisé à la juste valeur dans les autres actifs aux bilans consolidés.

La société a documenté et désigné le swap sur rendement total intégré comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF octroyées. La société a déterminé que le swap sur rendement total intégré représente une couverture efficace, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée du swap sur rendement total intégré. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassés au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsqu'il est probable que l'opération de couverture ne se réalisera pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis

Avant le 1^{er} novembre 2012, la société désignait la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui était considérée comme une couverture efficace étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Depuis le 1^{er} novembre 2012 la société ne désigne plus sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains sont maintenant comptabilisés dans les états des résultats consolidés dans les frais de financement.

Le 1^{er} novembre 2012, la société a documenté et désigné ses swaps de taux d'intérêt multidevises (note 20) à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. La société a déterminé que ses swaps de taux d'intérêt multidevises représentent une couverture efficace, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée des swaps de taux d'intérêt multidevises. Les gains et les pertes liés à la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avec la différence entre l'intérêt reçu et l'intérêt versé. Advenant qu'une tranche de la couverture deviendrait inefficace, le montant afférent serait comptabilisé dans les états des résultats consolidés dans les frais de financement.

Contrats de change à terme

La société utilise occasionnellement des contrats de change à terme (« contrats de change ») pour gérer le risque de taux de change relié à des déboursés prévus libellés en devises étrangères. Les contrats de change sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés. La variation de la juste valeur des contrats de change est comptabilisée dans les frais (revenus) de financement nets.

Swaps multidevises

La société utilise occasionnellement des swaps multidevises pour gérer le risque de taux de change relié à des déboursés prévus en devises étrangères. La société est exposée au risque de change par rapport à une partie de ses opérations de carburant pour l'aviation dont les achats et les ventes sont libellés en différentes devises. Les swaps multidevises sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés. La variation de la juste valeur des swaps multidevises est comptabilisée dans les frais (revenus) de financement nets.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur. Ultérieurement, elles sont réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » sont comptabilisés à leurs justes valeurs à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont passés en charges au moment où ils sont encourus.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultat.

Déterminer la juste valeur des actifs et passifs acquis exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition.

Nouvelles normes comptables publiées récemment mais non encore appliquées

Normes révisées

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme comptable internationale (« IAS ») 1 « Présentation des états financiers ». Les modifications régissent la présentation des autres éléments du résultat global (« AERG ») dans les états financiers, principalement en exigeant de présenter séparément les éléments de l'AERG qui doivent être reclassés aux états des résultats consolidés de ceux qui demeurent dans l'avoir des actionnaires.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} juillet 2012. La société appliquera ces modifications à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Instruments financiers – Information à fournir et présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des versions révisées des normes IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir » et IAS 32 « Instruments financiers – Présentation ». Les modifications clarifient les règles de compensation et établissent de nouvelles exigences de présentation pour les actifs et passifs financiers compensés aux bilans consolidés.

Les modifications apportées à l'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013 tandis que les modifications apportées à l'IAS 32 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2014. La société appliquera ces modifications à compter des premiers trimestres de ses exercices 2014 et 2015, respectivement et n'anticipe pas d'impact important sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles normes

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La norme fournit des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers.

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2015. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2016 et évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10 « États financiers consolidés » qui établit qu'une entité doit consolider une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12 « Consolidation - entités ad hoc » et une portion de l'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ».

Accords conjoints

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11 « Accords conjoints » qui exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31 « Participations dans des coentreprises », et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». IFRS 12 établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations d'une société dans d'autres entités.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

Les nouvelles normes IFRS 10, 11, 12 et 13 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013. La société appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2014 et évalue actuellement l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Acquisitions d'entreprises

La société a fait les acquisitions d'entreprises suivantes :

2013

Acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA (« Statoil Fuel & Retail »)

Le 19 juin 2012, la société a acquis 81,2 % des 300 000 000 actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail pour une contrepartie en espèces de 51,20 couronnes norvégiennes (« NOK ») par action, soit un total de 12,47 milliards NOK ou approximativement 2,10 milliards \$ par l'entremise d'une offre publique volontaire (« l'offre »). Du 22 juin 2012 au 29 juin 2012, la société a acquis 53 238 857 actions supplémentaires de Statoil Fuel & Retail pour une contrepartie en espèces de 51,20 NOK par action, soit 2,73 milliards NOK au total ou approximativement 0,45 milliard \$, portant la participation de la société à 98,9 %. Ayant atteint une participation supérieure à 90 %, en conformité avec les lois norvégiennes, le 29 juin 2012, la société a entamé un processus d'acquisition forcée, auprès de leurs porteurs, de toutes les actions de Statoil Fuel & Retail restantes qui n'avaient pas été déposées en réponse à l'offre. Par conséquent, depuis cette date, la société a la propriété de 100 % des actions de Statoil Fuel & Retail émises et en circulation. La contrepartie en espèces de 51,20 NOK par action pour l'acquisition forcée de toutes les actions de Statoil Fuel & Retail restantes non déposées en réponse à l'offre a été versée le 11 juillet 2012. La Bourse d'Oslo a confirmé que la radiation des actions de Statoil Fuel & Retail de sa cote a pris effet le 12 juillet 2012, après la clôture des marchés en Norvège. L'acquisition des 300 000 000 actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail s'est donc faite pour une contrepartie totale en espèces de 15,36 milliards NOK, soit 2,58 milliards \$. La société a déterminé que la date d'acquisition était le 19 juin 2012.

Statoil Fuel & Retail est un important détaillant scandinave de carburant pour transport routier avec plus de 100 ans d'opérations dans la région. Statoil Fuel & Retail exploite un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et en Russie avec environ 2 300 sites, dont la majorité offre du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation et certains sont des stations-service automatisées sans employés (offrant du carburant pour le transport routier seulement). Statoil Fuel & Retail occupe une position de chef de file dans plusieurs des pays dans lesquels elle fait affaires et est propriétaire des terrains pour plus de 900 sites et des bâtisses pour plus de 1 700 sites.

Statoil Fuel & Retail offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime et pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En Europe, Statoil Fuel & Retail exploite des terminaux clés ainsi que des dépôts de carburant dans huit pays.

Durant l'exercice 2013, la société a enregistré des frais de transaction de 1,8 million \$ au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à cette acquisition, ce qui s'ajoute aux frais de 0,8 millions \$ enregistrés aux résultats de l'exercice terminé le 29 avril 2012.

La société a financé cette transaction par l'entremise d'emprunts en vertu de sa facilité d'acquisition (note 19).

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau qui suit présente la répartition du prix d'achat basée sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition:

	Juste valeur comptabilisée à la date d'acquisition
	\$
Actif	
Actif à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	193,7
Liquidités soumises à restrictions	0,8
Débiteurs	1 597,3
Stocks	283,4
Frais payés d'avance	10,4
Impôts sur les bénéfices à recevoir	3,7
	<u>2 089,3</u>
Immobilisations corporelles	2 576,8
Immobilisations incorporelles identifiables	616,5
Autres actifs	36,6
Participation dans des entreprises associées	7,4
Impôts différés	22,1
	<u>5 348,7</u>
Passif	
Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	1 680,1
Provisions	25,2
Impôts sur les bénéfices à payer	17,6
Emprunts bancaires et portion à court terme de la dette à long terme	845,3
	<u>2 568,2</u>
Dette à long terme	53,6
Provisions	197,8
Passif au titre de prestations constituées	80,1
Autres éléments de passif	5,5
Impôts différés	346,2
	<u>3 251,4</u>
Part des actionnaires sans contrôle	487,2
Actif net identifiable	<u>1 610,1</u>
Goodwill à l'acquisition	493,9
Contrepartie en trésorerie le 19 juin 2012 pour l'acquisition du contrôle (81,2%)	2 104,0
Contrepartie en trésorerie pour le rachat des actions détenues par les actionnaires sans contrôle	479,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(193,7)
Découvert bancaire pris en charge	34,1
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	<u>2 423,7</u>

La société estime que le goodwill acquis ne sera pas déductible aux fins fiscales.

La société a effectué l'acquisition de Statoil Fuel & Retail avec comme objectif de diversifier géographiquement ses activités. Cette acquisition a généré un goodwill de 493,9 \$ dû principalement au potentiel de croissance lié à l'établissement d'une plateforme en Europe ainsi que d'une main-d'œuvre établie et formée. Depuis la date d'acquisition, les revenus et le bénéfice net de Statoil Fuel & Retail ont été respectivement de 11 072,6 \$ et de 98,4 \$. Le sommaire suivant présente les résultats consolidés pro forma de la société pour l'exercice 2013 en prenant l'hypothèse que Statoil Fuel & Retail a été acquise le 30 avril 2012. Ces montants n'incluent pas les synergies qui pourraient résulter de l'acquisition. Cette information est fournie à titre indicatif seulement et ne reflète pas nécessairement les résultats réels ou futurs consolidés de la société après le regroupement.

	\$
Chiffre d'affaires	37 348,2
Bénéfice net	<u>578,1</u>

Les périodes comptables de Statoil Fuel & Retail ne concordent pas avec les périodes comptables de la société. Les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de la société pour l'exercice 2013 incluent ceux de Statoil Fuel & Retail pour la période du 20 juin 2012 au 30 avril 2013. Le bilan consolidé de la société au 28 avril 2013 inclut celui de Statoil Fuel & Retail au 30 avril 2013.

La société anticipe que l'alignement des périodes comptables de Statoil Fuel & Retail avec celles de la société devrait être complété lorsque les changements de systèmes financiers de Statoil Fuel & Retail seront finalisés.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Autres acquisitions

- Le 8 mai 2012, la société a conclu l'acquisition de 20 magasins corporatifs situés dans l'état du Texas aux États-Unis auprès de Signature Austin Stores. La société loue le terrain et le bâtiment pour tous les sites.
- Le 27 août 2012, la société a conclu l'acquisition de 29 magasins corporatifs situés en Floride aux États-Unis auprès de Florida Oil Holdings, LLC. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 24 sites tandis qu'elle loue les terrains et est propriétaire des immeubles pour les autres sites. Un contrat d'approvisionnement en carburant pour le transport routier a aussi été transféré à la société pour un site détenu et opéré par un exploitant indépendant.
- Le 2 novembre 2012, la société a acquis auprès de Sun Pacific Energy, 27 magasins corporatifs opérant dans l'État de Washington, aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 26 sites tandis que la société loue ces mêmes actifs pour l'autre site.
- Le 28 novembre 2012, la société a acquis auprès de Davis Oil Company, sept magasins corporatifs opérant dans l'État de la Géorgie, aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour tous les sites.
- Le 31 décembre 2012, la société a acquis auprès de Kum & Go, L.C., sept magasins corporatifs opérant dans l'État de l'Oklahoma, aux États-Unis. La société loue le terrain et la bâtisse pour tous les sites.
- Le 11 février 2013, la société a acquis 29 magasins corporatifs situés dans les états de l'Illinois, du Missouri et de l'Oklahoma aux États-Unis auprès de Dickerson Petroleum Inc. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 25 sites tandis qu'elle loue les terrains et est propriétaire des immeubles pour les autres sites. De plus, les contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier de 21 sites ont aussi été transférés à la société dont 20 sont détenus et opérés par des exploitants indépendants tandis que l'autre est loué par la société.
- Au cours de l'exercice 2013, en vertu de l'entente signée en juin 2011 avec ExxonMobil, la société a fait l'acquisition de quatre magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels elle est propriétaire des terrains et des bâtisses ainsi que des contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier. De plus, 23 contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier ont été transférés à la société durant cette période.
- Au cours de l'exercice 2013, la société a également fait l'acquisition de 32 autres magasins par l'entremise de transactions distinctes. La société loue le terrain et est propriétaire de la bâtisse pour un site, loue les terrains et les immeubles pour dix sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Des frais d'acquisition de 2,3 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non-réalisées.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 220,9 \$. La société n'a pas terminé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill pour toutes les transactions. La répartition préliminaire du prix d'achat de certaines acquisitions est donc sujette à des ajustements aux justes valeurs des actifs, des passifs et du goodwill jusqu'à ce que le processus soit terminé. Le tableau qui suit présente la répartition du prix d'achat basée sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible en date de publication des présents états financiers consolidés :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	14,2
Immobilisations corporelles	159,0
Autres actifs	0,4
Actif corporel total	173,6
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	2,1
Provisions	7,6
Crédits reportés et autres éléments de passif	3,8
Passif total	13,5
Actif corporel net acquis	160,1
Immobilisations incorporelles	3,0
Goodwill	62,2
Goodwill négatif comptabilisé aux frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	(4,4)
Contrepartie totale payée en espèces	220,9

La société estime que le montant du goodwill déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 44,5 \$.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer des nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 62,2 \$ dû principalement à l'emplacement stratégique des magasins acquis. Depuis la date d'acquisition, les revenus et les bénéfices nets relatifs à ces magasins ont été respectivement de 633,5 \$ et de 6,9 \$. Considérant la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société si elle avait réalisé ces acquisitions au début son l'exercice.

Disposition des activités de vente de gaz de pétrole liquéfié (« GPL »)

Le 7 décembre 2012, la société a vendu les activités de vente de GPL de Statoil Fuel & Retail pour une somme de 130,0 millions NOK (approximativement 23,0 millions \$) avant les ajustements liés au fonds de roulement. Aucun gain ni perte n'a été généré par cette disposition.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

2012

- En mai 2011, la société a conclu l'acquisition de 11 magasins corporatifs situés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique auprès de Shell Canada Products. La société loue le terrain et l'immeuble pour quatre sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.
- En juin 2011, la société a signé une entente avec ExxonMobil pour 322 magasins et des contrats d'approvisionnement en carburant pour 65 autres magasins. Les magasins sont tous opérés dans le sud de la Californie aux États-Unis. Il est prévu que cette transaction soit conclue en phases dont les premières phases ont débuté au mois d'août 2011. La transaction est sujette aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles. Ci-dessous, un résumé des progrès effectués dans le cadre de cette entente au cours de l'exercice 2012, ainsi que les étapes qui devraient être conclues subséquemment :
 - En août 2011, la société a fait l'acquisition d'un site corporatif pour lequel elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble et a acquis des contrats d'approvisionnement en carburant pour 63 autres magasins.
 - En octobre 2011, la société a fait l'acquisition d'un magasin corporatif pour lequel elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble ainsi que de 83 magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels la société est propriétaire des immeubles et loue les terrains.
 - À la fin d'octobre 2011 et au début de novembre 2011, la société a fait l'acquisition de 72 magasins corporatifs pour lesquels elle est propriétaire du terrain et de l'immeuble pour 37 sites et loue les terrains et est propriétaire des immeubles pour les autres sites.
 - Entre le 29 janvier 2012 et le 29 avril 2012, la société a acquis huit magasins opérés par des exploitants indépendants pour lesquels l'immobilier est détenu par la société ainsi que les contrats d'approvisionnement en carburant relatif à ces magasins. De plus, durant cette période, 13 exploitants indépendants ont choisi d'accepter l'offre « bona fide » de ExxonMobil. Conséquemment, 13 contrats d'approvisionnement en carburant ont été transférés à la société durant cette période.
- Le 13 octobre 2011, la société a acquis auprès de Chico Enterprises Inc., 26 magasins corporatifs opérant dans le nord de la Virginie-Occidentale, aux États-Unis. La société est propriétaire de l'immobilier de 25 des sites tandis qu'elle est propriétaire de l'immeuble et loue le terrain pour l'autre site.
- Les 16 et 17 novembre 2011, la société a acquis auprès de ExxonMobil, 33 magasins corporatifs opérant sous la bannière « On the Run » dans l'État de la Louisiane, aux États-Unis. La société est propriétaire des immeubles des 33 sites ainsi que des terrains de 25 sites tandis qu'elle loue les terrains pour huit sites.
- Le 12 décembre 2011, la société a acquis auprès de Neighbors Stores Inc., 11 magasins corporatifs opérant sous la bannière « Neighbors » dans l'État de la Caroline du Nord, aux États-Unis. La société est propriétaire des immeubles de huit sites ainsi que des terrains de neuf sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les autres sites.
- Le 11 avril 2012, la société a acquis auprès de Dead River Company, 17 magasins corporatifs opérant dans l'État du Maine, aux États-Unis. Deux restaurants à service rapide ont aussi été transférés à la société. La société est propriétaire des immeubles et des terrains de 16 sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les trois autres sites.
- Au cours de l'exercice 2012, la société a également fait l'acquisition de 19 autres magasins par l'entremise de transactions distinctes. La société loue les terrains et les immeubles pour 11 sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Des frais d'acquisition de 6,8 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non-réalisés.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 380,3 \$. Le tableau qui suit présente les répartitions du prix d'achat basé sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	19,2
Immobilisations corporelles	281,4
Autres actifs	5,5
Actif corporel total	306,1
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	1,3
Provisions	30,9
Passif total	32,2
Actif corporel net acquis	273,9
Immobilisation incorporelles	45,8
Goodwill	67,5
Goodwill négatif comptabilisé aux frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux	(6,9)
Contrepartie totale payée en espèces	380,3

La société estime que le montant du goodwill déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 4,8 \$.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer des nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill de 67,5 \$ dû principalement à l'emplacement stratégique des magasins acquis.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

5. Participation dans des coentreprises et des entreprises associées

	2013	2012
	\$	\$
Participation dans des coentreprises	81,7	65,0
Participation dans des entreprises associées	2,5	-
	<u>84,2</u>	<u>65,0</u>

Participation dans des coentreprises

La société détient une participation de 50,01% dans la coentreprise RDK Ventures LLC (« RDK ») qui exploite des magasins d'accommodation dans la grande région métropolitaine de Chicago aux États-Unis. La société détient aussi différentes participations dans des coentreprises principalement reliées aux opérations de carburant pour l'aviation en Europe.

Le placement de la société dans ses coentreprises est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, le bénéfice net et les flux de trésorerie de ses coentreprises :

	2013	2012
	\$	\$
Bilans		
Actif à court terme	37,5	25,1
Actif à long terme	103,4	81,7
Passif à court terme	28,4	22,9
Passif à long terme	30,8	18,9
	2013	2012
	(52 semaines)	(53 semaines)
	\$	\$
États des résultats		
Chiffre d'affaires	623,0	546,1
Charges	606,8	524,5
Bénéfice net	15,8	21,6
États des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	21,0	25,1
Activités d'investissement	(6,7)	(19,7)
Activités de financement	(15,9)	(11,3)

Le 11 mai 2011, RDK a conclu l'acquisition auprès de Gas City Ltd. de quatre magasins corporatifs situés dans la région de Chicago, aux États-Unis. RDK loue le terrain et l'immeuble pour un site et est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Les 8, 9 et 10 novembre 2011, RDK a acquis auprès de Supervalu Inc., 27 magasins opérant dans la région de Chicago, en Illinois, aux États-Unis. L'entente comprend aussi le transfert à RDK de deux parcelles de terrains vacants. Des 27 magasins, 14 sont des magasins corporatifs et 13 sont exploités par des exploitants indépendants. RDK est propriétaire de l'immobilier pour 24 magasins et des deux parcelles de terrains vacants, est propriétaire des immeubles et loue les terrains pour deux sites et loue ces mêmes actifs pour le dernier magasin.

Participation dans des entreprises associées

La participation de la société dans ses entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans les actifs, les passifs, les revenus et le bénéfice net des entreprises associées :

	2013	2012
	\$	\$
Bilans		
Actif	9,1	-
Passif	6,5	-
	2013	2012
	(52 semaines)	(53 semaines)
	\$	\$
États des résultats		
Chiffre d'affaires	4,6	-
Bénéfice net	-	-

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

6. Informations supplémentaires sur les dépenses

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Coût des ventes	30 933,8	20 005,2
Frais de vente	2 506,0	1 950,2
Frais d'administration	619,2	205,4
Frais d'exploitation	110,0	-
	34 169,0	22 160,8

Inclus des frais de location de 322,7 \$ (243,1 \$ en 2012), déduction faite des revenus de sous-location de 31,6 \$ (20,5 \$ en 2012).

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	1 239,4	776,6
Bénéfices sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	185,4	79,0
Avantages sociaux futurs (note 25)	77,4	48,2
Primes de départ	34,8	1,5
Gain de compression sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies (note 25)	(19,4)	-
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 24)	5,9	4,8
	1 523,5	910,1

7. Rémunération des principaux dirigeants

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	9,9	5,9
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions	2,7	2,3
Avantages sociaux futurs (note 25)	3,1	2,1
	15,7	10,3

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

8. Frais (revenus) de financement nets

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Frais de financement		
Dépense d'intérêts		
Intérêts sur la dette à long terme	85,8	5,5
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement	3,2	0,6
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	3,1	-
Intérêts sur les régimes à prestations définies (note 25)	2,8	2,1
Charge de désactualisation des provisions (note 22)	13,1	5,9
Autres charges financières	10,0	1,5
	118,0	15,6
Revenus financiers		
Intérêts sur les dépôts bancaires	0,5	0,2
Autres revenus financiers	9,4	1,0
	9,9	1,2
Gain de change résultant de la conversion de devises	(3,2)	-
Perte (gain) sur contrats de change à terme	102,9	(17,0)
Frais (revenus) de financement nets	207,8	(2,6)

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

9. Impôts sur les bénéfices

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices exigibles	196,0	122,1
Impôts différés	(122,1)	24,2
	<u>73,9</u>	<u>146,3</u>

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2013	2012
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	26,90	27,91
Incidence des taux d'impôts d'autres juridictions	(11,91)	0,03
Incidence des variations des taux d'imposition	(6,23)	0,11
Autres écarts permanents	2,67	(3,82)
Taux d'imposition effectif	<u>11,43</u>	<u>24,23</u>

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2013					
	Solde au 29 avril 2012	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat étendu ou aux capitaux propres	Transfert des impôts à payer	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 28 avril 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés						
Immobilisations corporelles	(1,8)	4,3	0,7	-	25,0	28,2
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	11,5	(2,4)	3,4	-	4,6	17,1
Goodwill	(0,6)	(0,6)	(0,2)	-	(8,2)	(9,6)
Frais reportés	3,3	3,3	-	-	-	6,6
Attributs fiscaux	2,3	1,2	-	-	0,6	4,1
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,5	2,2	-	-	-	3,7
Crédits reportés	(1,6)	(0,4)	(0,1)	-	-	(2,1)
Gains de change non réalisés	(2,3)	3,7	(2,2)	-	-	(0,8)
Autres	2,1	(2,3)	1,7	-	0,1	1,6
	<u>14,4</u>	<u>9,0</u>	<u>3,3</u>	<u>-</u>	<u>22,1</u>	<u>48,8</u>
Passifs d'impôts différés						
Immobilisations corporelles	254,0	(32,9)	17,6	-	286,0	524,7
Goodwill	26,2	(22,4)	3,8	-	138,1	145,7
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(55,2)	17,6	(2,2)	-	(48,1)	(87,9)
Immobilisations incorporelles	68,0	(6,4)	3,0	-	-	64,6
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(21,8)	(12,8)	(1,9)	-	(28,1)	(64,6)
Attributs fiscaux	(1,2)	(72,7)	(2,6)	43,5	(13,7)	(46,7)
Frais reportés	2,3	26,6	-	-	-	28,9
Crédits reportés	(10,2)	(2,0)	-	-	-	(12,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	3,9	(0,3)	-	-	-	3,6
Gains de change non réalisés	1,9	(0,1)	(0,8)	-	-	1,0
Autres	(5,8)	(7,7)	5,6	-	12,0	4,1
	<u>262,1</u>	<u>(113,1)</u>	<u>22,5</u>	<u>43,5</u>	<u>346,2</u>	<u>561,2</u>

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

	2012			
	Solde au 24 avril 2011	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat étendu ou aux capitaux propres	Solde au 29 avril 2012
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés				
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	7,2	4,8	(0,5)	11,5
Frais reportés	1,3	2,0	-	3,3
Attributs fiscaux	1,1	1,2	-	2,3
Gains de change non réalisés	3,8	(9,3)	3,2	(2,3)
Immobilisations corporelles	0,1	(1,9)	-	(1,8)
Crédits reportés	(0,8)	(0,8)	-	(1,6)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	1,5	-	1,5
Goodwill	0,1	(0,7)	-	(0,6)
Autres	0,1	-	2,0	2,1
	12,9	(3,2)	4,7	14,4
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	208,6	45,4	-	254,0
Immobilisations incorporelles	68,8	(0,8)	-	68,0
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(49,0)	(6,2)	-	(55,2)
Goodwill	24,1	2,1	-	26,2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(21,5)	(0,3)	-	(21,8)
Crédits reportés	(10,3)	0,1	-	(10,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	21,2	(17,3)	-	3,9
Frais reportés	1,8	0,5	-	2,3
Gains de change non réalisés	10,2	(5,1)	(3,2)	1,9
Attributs fiscaux	(4,2)	3,0	-	(1,2)
Autres	(5,4)	0,4	-	(5,8)
	244,3	21,0	(3,2)	262,1

Le détail des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés est le suivant:

	2013	2012
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés à recevoir dans plus de 12 mois	45,6	15,2
Actifs d'impôts différés à recevoir dans les 12 mois	3,2	(0,8)
	48,8	14,4
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés à payer dans plus de 12 mois	581,5	281,1
Passifs d'impôts différés à payer dans les 12 mois	(20,3)	(19,0)
	561,2	262,1

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables sur les bénéfices non répartis de certaines filiales n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élevaient à 709,0 \$ (383,2 \$ en 2012).

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

10. Bénéfice net par action

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Bénéfice net disponible aux actionnaires de catégories A et B	572,8	457,6
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	185 028	180 420
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	1 828	3 163
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	186 856	183 583
Bénéfice net de base par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	3,10	2,54
Bénéfice net dilué par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	3,07	2,49

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2013, 35 000 options d'achat d'actions ont été exclues compte tenu de leur effet antidilutif (aucunes options d'achat d'actions exclues en 2012).

Au cours de l'exercice 2013, le conseil a déclaré des dividendes totaux moyens de 0,3 \$ CA par action.

11. Informations supplémentaires sur les états des flux de trésorerie consolidés

Les variations du fonds de roulement hors caisse se détaillent comme suit :

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
	\$	\$
Débiteurs	372,5	3,7
Stocks	8,1	(3,7)
Frais payés d'avance	(17,2)	(5,7)
Créditeurs et charges à payer	(319,1)	58,8
Impôts sur les bénéfices à payer	24,6	31,6
	68,9	84,7

12. Débiteurs

	2013	2012
	\$	\$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir	966,5	167,0
Provision pour créances douteuses	(31,1)	(1,6)
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir - nets	935,4	165,4
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit	572,5	93,5
Autres débiteurs	108,1	45,5
	1 616,0	304,4

Le tableau qui suit présente l'âge des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir non dépréciés :

	2013	2012
	\$	\$
Courants	827,2	151,1
En souffrance depuis 1-30 jours	80,2	7,8
En souffrance depuis 31-60 jours	6,7	4,1
En souffrance depuis 61-90 jours	7,8	2,2
En souffrance depuis 91 jours et plus	13,5	0,2
	935,4	165,4

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le mouvement de la provision pour créances douteuses s'établit comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1,6	2,3
Acquisitions d'entreprises	30,1	-
Provision pour créances douteuses, nette du solde de début inutilisé	6,9	(0,4)
Créances radiées au cours de l'exercice	(9,2)	(0,3)
Effet des fluctuations du taux de change	1,7	-
Solde à la fin de l'exercice	31,1	1,6

13. Stocks

	2013	2012
	\$	\$
Marchandises	446,4	382,9
Carburant pour le transport routier	329,5	161,0
Lubrifiants	34,9	-
Carburant pour l'aviation	31,6	-
Autres	3,6	-
	846,0	543,9

14. Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtiment	Équipements	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 28 avril 2013					
Coût non amorti au début	683,3	434,5	925,0	205,5	2 248,3
Additions	93,6	169,4	180,6	42,5	486,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	615,8	1 247,9	870,2	1,9	2 735,8
Dispositions	(46,5)	(8,5)	(41,6)	(1,9)	(98,5)
Charge d'amortissement et perte de valeur	(0,4)	(97,8)	(279,8)	(43,1)	(421,1)
Reclassements	-	0,4	(0,2)	(0,2)	-
Effet des fluctuations du taux de change	33,6	60,0	37,9	(2,2)	129,3
Coût non amorti à la fin	1 379,4	1 805,9	1 692,1	202,5	5 079,9
Au 28 avril 2013					
Coût	1 379,9	2 095,9	2 808,1	481,0	6 764,9
Amortissement et perte de valeur cumulés	(0,5)	(290,0)	(1 116,0)	(278,5)	(1 685,0)
Coût non amorti	1 379,4	1 805,9	1 692,1	202,5	5 079,9
Portion relative aux contrats de location-financement	30,8	32,1	41,4	-	104,3
Exercice terminé le 29 avril 2012					
Coût non amorti au début	570,1	396,5	785,1	183,7	1 935,4
Additions	13,3	22,8	218,0	50,6	304,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	113,6	63,1	88,6	16,1	281,4
Dispositions	(12,3)	(9,3)	(16,4)	(2,1)	(40,1)
Charge d'amortissement	-	(36,5)	(146,3)	(40,3)	(223,1)
Reclassements	-	-	0,7	(0,7)	-
Effet des fluctuations du taux de change	(1,4)	(2,1)	(4,7)	(1,8)	(10,0)
Coût non amorti à la fin	683,3	434,5	925,0	205,5	2 248,3
Au 29 avril 2012					
Coût	683,3	631,7	1 812,4	454,4	3 581,8
Amortissement cumulé	-	(197,2)	(887,4)	(248,9)	(1 333,5)
Coût non amorti	683,3	434,5	925,0	205,5	2 248,3
Portion relative aux contrats de location-financement	-	0,1	12,1	-	12,2

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

15. Goodwill

	2013	2012
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	502,9	440,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	556,1	67,5
Effet des fluctuations du taux de change	22,0	(5,5)
Coût à la fin de l'exercice	1 081,0	502,9

16. Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Relations client	Licences	Contrats d'approvision- nement en carburant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 28 avril 2013								
Coût non amorti au début	154,7	-	12,7	-	19,4	29,9	0,3	217,0
Additions	-	-	76,7	-	0,2	-	0,5	77,4
Acquisitions d'entreprises (note 4)	275,3	141,8	44,7	144,3	-	0,8	12,6	619,5
Dispositions	-	-	(0,2)	(11,6)	-	(0,1)	-	(11,9)
Charge d'amortissement	(15,8)	(15,9)	(5,6)	(39,3)	-	(18,6)	(0,9)	(96,1)
Effet des fluctuations du taux de change	15,5	6,1	3,2	3,7	-	-	0,3	28,8
Coût non amorti à la fin	429,7	132,0	131,5	97,1	19,6	12,0	12,8	834,7
Au 28 avril 2013								
Coût	445,9	148,5	173,7	136,9	19,6	45,9	15,8	986,3
Amortissement cumulé	(16,2)	(16,5)	(42,2)	(39,8)	-	(33,9)	(3,0)	(151,6)
Coût non amorti	429,7	132,0	131,5	97,1	19,6	12,0	12,8	834,7
Exercice terminé le 29 avril 2012								
Coût non amorti au début	154,7	-	14,1	-	19,3	-	0,5	188,6
Additions	-	-	3,4	-	0,2	-	-	3,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	-	-	-	-	-	45,8	-	45,8
Dispositions	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,3)
Charge d'amortissement	-	-	(4,6)	-	-	(15,8)	(0,1)	(20,5)
Effet des fluctuations du taux de change	-	-	(0,2)	-	-	-	-	(0,2)
Coût non amorti à la fin	154,7	-	12,7	-	19,4	29,9	0,3	217,0
Au 29 avril 2012								
Coût	154,7	-	50,5	-	19,4	45,5	1,2	271,3
Amortissement cumulé	-	-	(37,8)	-	-	(15,6)	(0,9)	(54,3)
Coût non amorti	154,7	-	12,7	-	19,4	29,9	0,3	217,0

(a) Le coût non amorti au 28 avril 2013 comprend 113,7 \$ en lien avec un développement en cours (aucun au 29 avril 2012).

17. Autres actifs

	2013	2012
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies (note 25)	22,1	-
Contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré (note 26)	19,1	13,4
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 22)	11,7	13,0
Frais reportés, montant net	8,1	9,1
Dépôts	7,7	7,3
Autres	67,6	25,4
	136,3	68,2

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

18. Crédoiteurs et charges à payer

	2013	2012
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 386,1	696,4
Taxes à payer	633,6	91,1
Salaires et avantages afférents	178,9	74,3
Crédits reportés	18,4	14,7
Autres	134,1	32,9
	2 351,1	909,4

19. Dette à long terme

	2013	2012
	\$	\$
Facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition, échéant en juin 2015 ^(a)	2 197,3	-
Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens ^(b)	978,7	-
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en décembre 2016 ^(c)	345,5	116,0
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en décembre 2016 ^(c)	-	53,0
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échu en septembre 2012 ^(d)	-	312,7
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échu en septembre 2012 ^(d)	-	13,6
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échu en septembre 2012 ^(d)	-	147,3
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échu en septembre 2012 ^(d)	-	6,7
Obligations à taux fixe en NOK, 5,75 %, échéant en février 2019	2,3	-
Obligations à taux variable en NOK, 5,04 %, échéant en février 2017	2,6	-
Billet à payer, garanti par les actifs de certains magasins, 8,75 %, remboursable par versements mensuels, échéant en 2019	2,0	3,6
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement, taux variant entre 1,42 % et 12,28 % remboursable à différentes dates jusqu'en 2080	76,7	12,3
	3 605,1	665,2
Portion à court terme de la dette à long terme	620,8	484,4
	2 984,3	180,8

(a) Facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition

Au 28 avril 2013, la société a une convention de crédit consistant en une facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition d'un montant initial maximal de 3 200,0 \$ (« facilité d'acquisition ») d'une durée initiale de trois ans. La facilité d'acquisition était disponible exclusivement pour financer, directement ou indirectement, l'acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA et les coûts de transaction relatifs à la transaction ou pour rembourser tout endettement de Statoil Fuel & Retail ASA et ses filiales. La facilité de crédit était disponible i) en dollars canadiens sous la forme de prêts au taux préférentiel ou d'émission d'acceptations bancaires et ii) en dollars US, sous la forme de prêts au taux de base américain ou au taux LIBOR. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable. Ayant atteint le maximum des sommes empruntées en vertu de sa facilité d'acquisition, et étant donné la nature non-renouvelable de celle-ci, la société ne peut plus emprunter de montants additionnels en vertu de cette facilité d'acquisition. En vertu de la convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

En vertu de cette entente, la société est tenue d'effectuer des remboursements annuels durant l'exercice 2014 et l'exercice 2015. Les remboursements annuels dépendent de l'atteinte, à la date du calcul, d'un ratio de levier financier ajusté, ainsi que des montants des flux de trésorerie excédentaires et sont limités à un certain montant. Pour l'exercice 2014, le remboursement sera de 603,0 \$. Pour l'exercice 2015, le montant qui devrait être remboursé ne peut être raisonnablement estimé mais le montant maximum à rembourser conformément à l'accord est de 250,0 \$.

Au 28 avril 2013, le taux d'intérêt effectif était de 2,37 % (taux de 2,25 % sur les sommes empruntées) et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

(b) Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens

Le 1^{er} novembre 2012, la société a procédé à l'émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens pour un montant total de 1,0 milliard \$ CA, répartis en trois tranches, soit :

	Montant nominal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif au 28 avril 2013
Tranche 1	300,0 \$ CA	1 ^{er} novembre 2017	2,861 %	3,0 %
Tranche 2	450,0 \$ CA	1 ^{er} novembre 2019	3,319 %	3,4 %
Tranche 3	250,0 \$ CA	1 ^{er} novembre 2022	3,899 %	4,0 %

Le produit net de l'émission, soit approximativement 997,5 \$ (995,0 \$ CA), a principalement servi au remboursement d'une portion de la facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition de la société. Le montant total des billets est assujéti à des swaps de taux d'intérêt multidevises (note 20).

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

(c) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti

Au 28 avril 2013, la société a une convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant initial maximal de 1 275,0 \$ d'une durée initiale de cinq ans. La facilité de crédit est disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 100,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 28 avril 2013, le taux d'intérêt effectif est de 1,75 % (1,1 % en 2012) pour la portion en dollars américains et était de 2,05 % en 2012 pour la portion en dollars canadiens. De plus, au 28 avril 2013, des lettres de garantie de 2,2 \$ CA (1,4 \$ CA en 2012) et de 28,4 \$ (28,5 \$ en 2012) étaient en circulation. Aux 28 avril 2013 et 29 avril 2012, la ligne de crédit disponible était inutilisée et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

(d) Crédits d'exploitation A, B et C à terme renouvelables non garantis

Au 29 avril 2012, la société disposait de trois facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant initial maximal de 326,0 \$ (crédit d'exploitation A), de 154,0 \$ (crédit d'exploitation B) et de 40,0 \$ (crédit d'exploitation C), chacun, d'une durée initiale de cinq ans, 51 mois et 42 mois respectivement.

Les facilités de crédit sont disponibles sous la forme d'un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 50,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation des facilités de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée des facilités de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société. En vertu des conventions de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Ces crédits d'exploitation sont venus à terme et ayant été remboursés en septembre 2012, et ne peuvent plus être utilisés par la société.

Crédit d'exploitation E à terme renouvelable non garanti

Au 28 avril 2013, la société a une entente de crédit d'un montant initial maximal de 50,0 \$ d'une durée initiale de 50 mois. La facilité de crédit est disponible sous la forme d'un crédit d'exploitation renouvelable non garanti, disponible en dollars américains. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. La marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées est calculée selon un ratio de levier financier de la société.

En vertu des conventions de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 28 avril 2013, le crédit d'exploitation E était inutilisé.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Facilités de découvert bancaire

La société a accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 336,0 \$. Au 28 avril 2013, elles étaient inutilisées.

Les versements sur les obligations relatives aux contrats de location-financement au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement
	\$
2014	19,2
2015	27,4
2016	10,7
2017	5,5
2018	4,5
2019 et suivants	24,3
	91,6
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	14,9
	<u>76,7</u>

20. Swaps de taux d'intérêt multidevises

Le 1^{er} novembre 2012, la société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt multidevises dont la valeur nominale totalise 1,0 milliard \$ CA, lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains sa dette libellée en dollars canadiens.

Reçoit – Nominal	Reçoit – Taux	Paie – Nominal	Paie – Taux	Juste valeur au 28 avril 2013	Échéance
300,0 \$ CA	2,861 %	300,7 \$ US	2,0340 %	5,1 \$	1 ^{er} novembre 2017
125,0 \$ CA	3,319 %	125,4 \$ US	2,7325 %	2,6 \$	1 ^{er} novembre 2019
20,0 \$ CA	3,319 %	20,1 \$ US	2,7325 %	0,4 \$	1 ^{er} novembre 2019
305,0 \$ CA	3,319 %	305,9 \$ US	2,7400 %	6,8 \$	1 ^{er} novembre 2019
125,0 \$ CA	3,899 %	125,4 \$ US	3,4900 %	2,9 \$	1 ^{er} novembre 2022
125,0 \$ CA	3,899 %	125,4 \$ US	3,4925 %	2,6 \$	1 ^{er} novembre 2022
Total des passifs financiers				<u>20,4 \$</u>	

Les swaps de taux d'intérêt multidevises ont été désignés à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères aux États-Unis.

21. Crédits reportés et autres éléments de passif

	2013	2012
	\$	\$
Dépense de location reportée	47,4	41,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	16,2	13,8
Crédits reportés	16,4	4,6
Autres passifs	76,7	62,3
	<u>156,7</u>	<u>121,9</u>

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. Provisions

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilis- ations (a)	Provision pour frais de réhabilitation de sites (b)	Provision pour restructuration (c)	Provision pour indemnités d'accidents de travail (d)	Obligation relative à la responsabilité civile (d)	Autres provisions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2013							
Solde au début de l'exercice	66,5	52,3	-	25,7	13,1	-	157,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	166,5	58,9	-	-	-	5,2	230,6
Passif engagé	3,7	9,6	34,0	15,7	10,7	1,3	75,0
Passif réglé	(3,3)	(19,6)	-	(14,6)	(8,8)	(0,2)	(46,5)
Charge de désactualisation	12,5	0,3	-	0,3	-	-	13,1
Renversement de montants non utilisés	(0,1)	(4,2)	-	-	-	-	(4,3)
Révision d'estimations	15,6	0,5	-	0,9	0,2	-	17,2
Effet des fluctuations du taux de change	8,5	3,2	0,1	-	-	0,8	12,6
Solde à la fin de l'exercice	269,9	101,0	34,1	28,0	15,2	7,1	455,3
Portion court terme des provisions							96,5
Portion long terme des provisions							358,8
2012							
Solde au début de l'exercice	60,8	25,5	-	25,0	13,7	-	125,0
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	28,8	-	-	-	-	30,9
Passif engagé	0,7	8,9	-	14,3	5,5	-	29,4
Passif réglé	(1,5)	(7,8)	-	(14,3)	(6,3)	-	(29,9)
Charge de désactualisation	4,8	0,3	-	0,7	0,1	-	5,9
Renversement de montants non utilisés	-	(3,1)	-	-	-	-	(3,1)
Révision d'estimations	-	(0,2)	-	-	0,1	-	(0,1)
Effet des fluctuations du taux de change	(0,4)	(0,1)	-	-	-	-	(0,5)
Solde à la fin de l'exercice	66,5	52,3	-	25,7	13,1	-	157,6
Portion court terme des provisions							50,1
Portion long terme des provisions							107,5

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 519,0 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les frais de réhabilitation de sites devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les frais de restructuration devraient être déboursés au cours de deux prochaines années.

(d) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans chacun des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception du Michigan, de l'Iowa, de la Floride, de l'Arizona, du Texas, de la Virginie-Occidentale et de l'État de Washington, un fonds en fiducie est disponible pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Afin de pourvoir aux frais de réhabilitation de sites mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 101,0 \$ au 28 avril 2013 (52,3 \$ au 29 avril 2012), dont un montant de 34,8 \$ (19,6 \$ au 29 avril 2012) est inclus dans les provisions à court terme, le reliquat étant inclus dans les provisions à long terme. De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 13,9 \$ au 28 avril 2013 (15,1 \$ au 29 avril 2012), dont un montant de 2,2 \$ (2,1 \$ au 29 avril 2012) est inclus dans les débiteurs, le reliquat étant inclus dans les autres actifs.

23. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions à vote multiple catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple catégorie A ne peut être émise.
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B, participantes, convertibles automatiquement au moment où certains événements se produisent en une action à droit de vote multiple catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie B.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B et actions à droit de vote multiple catégorie A, de rang égal.

Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Actions à vote multiple catégorie A		
Solde au début de l'exercice	53 686 412	53 694 712
Rachat et annulation d'actions ^(a)	-	(3 700)
Conversion en actions catégorie B	<u>(4 319 132)</u>	<u>(4 600)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>49 367 280</u>	<u>53 686 412</u>
Actions à droit de vote subalterne catégorie B		
Solde au début de l'exercice	125 366 596	129 899 045
Rachat et annulation d'actions ^(a)	-	(6 969 200)
Émission d'actions résultant d'une offre publique ^(b)	7 302 500	-
Émission aux fins d'une acquisition antérieure	176	992
Émission résultant de la conversion d'actions catégorie A	4 319 132	4 600
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions	<u>1 213 657</u>	<u>2 431 159</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>138 202 061</u>	<u>125 366 596</u>

(a) Depuis le 25 octobre 2011, la société avait un programme de rachat d'actions lequel a expiré le 24 octobre 2012. Ce programme lui permettait de racheter un maximum de 2 684 420 des 53 688 412 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 11 126 400 des 111 264 009 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 11 octobre 2011 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, respectivement à cette date, tel que défini par les règles applicables). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la société pouvait procéder à un rachat quotidien maximum de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et 82 118 actions à droit de vote subalterne catégorie B. Les rachats ont eu pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B en circulation et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la société restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de la société. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions ont été annulées dès leur rachat. La société n'a pas racheté d'actions en vertu de ce programme au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2013.

(b) Le 14 août 2012, la société a émis 7 302 500 actions à droit de vote subalterne catégorie B au prix de 47,25 \$ CA par action, pour un produit brut d'approximativement 345,0 \$ CA (347,9 \$). Le produit net de l'émission, soit approximativement 330,0 \$ CA (333,4 \$), a principalement servi au remboursement d'une portion des facilités de crédit renouvelables non garanties de la société en cours à cette date.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

24. Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 16 892 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de dix ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en-dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux optionnaires de lever leurs options sans décaissement, le régime leur permet de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation aux 28 avril 2013 et 29 avril 2012 du régime d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2013		2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	3 488 504	13,42	5 957 180	11,25
Octroyées	35 000	47,60	-	-
Levées	(1 270 324)	8,99	(2 460 676)	8,15
Frappées d'extinction	(420)	16,57	(8 000)	16,35
En circulation à la fin de l'exercice	<u>2 252 760</u>	<u>16,45</u>	<u>3 488 504</u>	<u>13,42</u>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>2 180 230</u>	<u>16,02</u>	<u>3 352 964</u>	<u>13,29</u>

Pour 2013, le prix moyen pondéré à la date d'exercice pour les options levées est de 48,16 \$ CA (30,25 \$ CA en 2012).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 28 avril 2013 :

Fourchette des prix d'exercice \$ CA	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours au 28 avril 2013	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options pouvant être exercées au 28 avril 2013	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
8 – 12	815 000	0,48	10,13	815 000	10,13
12 – 16	151 930	5,38	13,95	148 930	13,97
16 – 20	866 230	3,39	17,72	824 700	17,69
20 – 26	384 600	3,59	25,13	384 600	25,13
26 – 48	35 000	9,26	47,60	7 000	47,60
	<u>2 252 760</u>		<u>16,45</u>	<u>2 180 230</u>	<u>16,02</u>

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2013	2012
Dividendes prévus (par action)	0,30 \$ CA	-
Volatilité moyenne	30,00 %	-
Taux d'intérêt sans risque	1,55 %	-
Durée prévue	8 ans	-

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été de 16,70 \$ CA.

Pour 2013, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 0,5 \$ (0,4 \$ en 2012).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »). Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur du marché de l'action catégorie B. Au 28 avril 2013, la société a un total de 67 325 UAD en circulation (80 723 au 29 avril 2012) et un passif lié au régime d'attribution d'actions fictives de 4,0 \$ (3,5 \$ au 29 avril 2012) est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. Le coût de rémunération a été de 1,7 \$ en 2013 (1,8 \$ en 2012).

Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'attribution d'actions fictives (« AF ») permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF, aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « Participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux Participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des étalons internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation aux 28 avril 2013 et 29 avril 2012 du régime d'AF de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
En circulation au début de l'exercice	435 883	367 617
Émises	217 628	140 626
Payées	(135 121)	(11 103)
Annulées	(15 745)	(61 257)
En circulation à la fin de l'exercice	<u>502 645</u>	<u>435 883</u>

Au 28 avril 2013, un passif relié au régime d'attribution d'actions fictives de 6,8 \$ est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer (5,7 \$ en 2012) et un passif de 7,7 \$ est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (6,4 \$ au 29 avril 2012). Le passif est sujet à un swap sur rendement total intégré (note 17). Pour 2013, le coût de rémunération a été de 3,7 \$ (2,6 \$ pour 2012).

25. Avantages sociaux futurs

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations définies qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada et aux États-Unis. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années ou le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2012 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2013. De plus, suite à l'acquisition de Statoil Fuel & Retail le 19 juin 2012, la société est le promoteur de régimes à prestations définies en Norvège et en Suède. Ces régimes prévoient généralement des prestations basés sur le salaire de fin de carrière et le nombre d'années de service.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoient pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

L'information sur les régimes à prestations définies de la société, globalement, est présentée ci-dessous :

	2013	2012
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	64,5	58,0
Acquisition d'entreprise	408,7	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	15,5	1,1
Intérêts débiteurs	13,2	3,3
Prestations versées	(20,3)	(3,3)
Pertes découlant de changements dans les hypothèses démographiques	37,4	-
(Gains) pertes découlant de changements dans les hypothèses financières	(52,6)	3,1
Gains liés à l'expérience	(2,8)	3,8
Gain de compression	(19,4)	-
Effet des fluctuations du taux de change	14,4	(1,5)
Solde à la fin de l'exercice	<u>458,6</u>	<u>64,5</u>
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	25,0	25,5
Acquisition d'entreprise	342,2	-
Revenus d'intérêts	10,4	1,2
Rendement des actifs des régimes (excluant revenus d'intérêts)	(16,7)	0,3
Cotisations de l'employeur	10,7	0,9
Prestations versées	(14,2)	(2,1)
Frais d'administration	(0,6)	(0,1)
Effet des fluctuations du taux de change	14,2	(0,7)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>371,0</u>	<u>25,0</u>

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2013	2012
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(352,4)	(25,6)
Juste valeur des actifs des régimes	371,0	25,0
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	18,6	(0,6)
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(106,2)	(38,9)
Passif au titre des prestations définies	<u>(87,6)</u>	<u>(39,5)</u>

L'actif au titre des prestations définies de 22,1 \$ (aucun au 29 avril 2012) est inclus dans les autres actifs et le passif au titre des prestations définies de 109,7 \$ (39,5 \$ au 29 avril 2012) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays :

	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2013					
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(65,9)	(5,7)	(263,9)	(123,1)	(458,6)
Juste valeur des actifs des régimes	25,7	-	209,0	136,3	371,0
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	<u>(40,2)</u>	<u>(5,7)</u>	<u>(54,9)</u>	<u>13,2</u>	<u>(87,6)</u>
2012					
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(60,9)	(3,6)	-	-	(64,5)
Juste valeur des actifs des régimes	25,0	-	-	-	25,0
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	<u>(35,9)</u>	<u>(3,6)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(39,5)</u>

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprennent :

	2013				2012			
	Cotés	Non cotés	Total		Cotés	Non cotés	Total	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,0	-	8,0	2,2	0,6	-	0,6	2,4
Instruments de capitaux propres	87,3	6,5	93,8	25,3	7,7	-	7,7	30,8
Titres de créances						-		
Gouvernementaux	106,6	5,9	112,5	30,3	11,9	-	11,9	47,6
Corporatifs	93,5	10,9	104,4	28,1	4,8	-	4,8	19,2
Immobilisations	-	30,1	30,1	8,1	-	-	-	-
Autres actifs	14,9	7,3	22,2	6,0	-	-	-	-
Total	310,3	60,7	371,0	100,0	25,0	-	25,0	100,0

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	15,5	1,1
Frais de gestion	0,6	0,1
Charge de retraite de l'exercice	16,1	1,4
Charge d'intérêts nets	2,8	2,1
Gain de compression	(19,4)	-
Montant total imputé aux résultats au cours de l'exercice	(0,5)	3,5

La charge de retraite est incluse au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux de l'état des résultats consolidé, le gain de compression est présenté séparément à l'état des résultats consolidés alors que la charge d'intérêts nets est incluse au poste frais de financement.

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est déterminé comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Pertes (gains) découlant de changements dans les hypothèses démographiques	37,4	-
(Gains) pertes découlant de changements dans les hypothèses financières	(52,6)	3,1
(Gains) pertes liés à l'expérience	(2,8)	3,8
Rendement des actifs des régimes (excluant revenus d'intérêts)	16,7	(0,3)
Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global	(1,3)	(6,6)

La société prévoit verser une cotisation de 15,4 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2013				2012			
	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Canada	États-Unis	Norvège	Suède
	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'actualisation	3,95	3,95	4,00	3,25	4,80	4,80	-	-
Taux de croissance de la rémunération	3,70	4,00	3,75	2,50	3,90	4,00	-	-
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,25	2,25	0,75	1,50	2,25	2,25	-	-
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (G-amount)	-	-	3,50	2,50	-	-	-	-

La société utilise les tables de mortalités fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. En 2013, une nouvelle table de mortalité a été publiée par *The financial supervisory authority of Norway*, affectant l'obligation au titre des prestations définies en Norvège. La table de mortalité auparavant utilisée et étant la dernière disponible datait de 2005. Le montant de sécurité sociale de base est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 16 ans.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

	Changement d'hypothèses %	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50	Réduction de 7,9 %	Augmentation de 9,1 %
Taux de croissance de la rémunération	0,50	Augmentation de 3,2 %	Réduction de 2,9 %
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	0,50	Augmentation de 6,6 %	Réduction de 6,2 %
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (G-amount)	0,50	Augmentation de 0,2 %	Réduction de 0,0 %

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, ce qui n'est pas représentatif de la réalité puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer l'obligation au titre des prestations définies enregistré au bilan consolidé.

Par le biais de ses régimes de retraite à prestation définies, la société est exposée aux risques suivants :

Rendement des actifs: La valeur de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux des obligations corporatives. Dans l'éventualité où le rendement des actifs serait inférieur au rendement des obligations corporatives, les plans devraient assumer un déficit. Pour tous les régimes capitalisés, une portion significative des actifs est investie dans des instruments de capitaux propres. Ces instruments ont généralement des rendements plus élevés que les obligations corporatives sur un horizon long terme. De plus, un suivi rigoureux de la rentabilité des actifs est effectué afin de s'assurer que les rendements des actifs respectent les attentes. Afin de contrer les risques liés au rendement des actifs, les politiques de placement prévoient une diversification qui répartit le risque à travers divers types d'instruments.

Variation des taux des obligations corporatives : Une baisse des taux des obligations corporative entraînerait une hausse de l'obligation au titre des prestations définies. Toutefois, cette même baisse entraînerait une augmentation de la valeur des obligations détenues par les différents plans.

Variation des hypothèses démographiques : Une variation des hypothèses démographiques (croissance de la rémunération et des prestations de retraite, changement dans les taux de mortalité prévus) entraînerait une augmentation ou une diminution de l'obligation.

Pour les régimes capitalisés, les différents plans ont des politiques d'investissement qui prévoient que la durée moyenne des investissements s'apparie à la durée moyenne prévue de l'obligation et les paiements prévus de prestations. La société et les gestionnaires des régimes, s'assurent constamment que les durées et les rendements prévus coïncident avec les sorties de fonds prévues pour le paiement des prestations. De plus, afin de gérer les risques, les investissements sont diversifiés, tel que démontré plus haut. La société n'utilise pas de dérivé afin de contrer ce risque et n'a pas changé son processus depuis le dernier exercice financier.

En Europe, il incombe à la société de cotiser à ses régimes capitalisés ou non. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. La majorité des régimes capitalisés en Europe sont actuellement en situation de surplus. Pour les autres régimes capitalisés, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaire et de la réglementation applicable. Au Canada, un seul régime est capitalisé et accuse actuellement un déficit. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

La société a enregistré un gain de compression de son obligation de retraite sur certains de ses régimes de retraite à prestations définies. Ce gain de compression résulte de la restructuration prévue des opérations de Statoil Fuel & Retail.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Régimes à cotisations définies

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations définies et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2013 s'élève à 61,9 \$ (46,8 \$ pour 2012).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 18,3 \$ au 28 avril 2013 (15,0 \$ au 29 avril 2012) et sont incluses au poste crédits reportés et autres éléments de passif.

26. Instruments financiers et gestion du capital

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des contrats de change afin de couvrir son exposition à certains risques, principalement son risque de change et de prix ainsi que d'un swap de taux d'intérêt multidevises afin de couvrir son risque de change sur une partie de sa dette à long terme.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des charges consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est exposée au risque de change par rapport à une partie de ses opérations de carburant pour l'aviation dont les achats et les ventes sont libellés en différentes devises. Pour atténuer ce risque, la société détient des swaps multidevises.

La société est aussi exposée au risque de change lié à une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains et à certains prêts intersociétés. Au 28 avril 2013, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact net de 4,6 \$ sur le bénéfice net. Au 28 avril 2013, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque.

La société était aussi exposée au risque de change lié à son acquisition de Statoil Fuel & Retail pour laquelle le prix d'achat était libellé en couronnes norvégiennes (« NOK ») et était financée par le biais de la facilité d'acquisition de la société libellée en dollars américains. L'affaiblissement hypothétique du dollar US contre le NOK aurait augmenté les besoins de liquidités de la société en dollars US afin de clore l'acquisition de Statoil Fuel & Retail. Afin d'atténuer ce risque et en raison d'un marché de change peu liquide pour le NOK, la société a conclu avec des institutions financières reconnues des contrats de change à terme (ci-après, « contrats de change ») lui permettant ainsi de prédéterminer une portion importante du déboursé qu'elle prévoyait faire en dollars US pour l'acquisition de Statoil Fuel & Retail.

Au total, du 10 avril 2012 au 12 juin 2012, la société a donc conclu des contrats de change l'engageant à livrer 3,47 milliards \$ US en échange de 20,14 milliards NOK, équivalant à un taux moyen pondéré de 5,8082 NOK pour un dollar US, soit un taux favorable par rapport au taux de 5,75 NOK pour un dollar US en vigueur au 18 avril 2012, date de l'annonce de l'offre pour l'acquisition de Statoil Fuel & Retail.

Subséquentement, la société a modifié les dates d'échéance initiales de certains contrats de change afin de les faire coïncider avec les dates réelles de décaissement pour le paiement des actions de Statoil Fuel & Retail et pour le remboursement de certaines dettes de Statoil Fuel & Retail. Ainsi, du 15 juin 2012 au 24 août 2012, la société a réglé la totalité des contrats de change afin de procéder au paiement des actions de Statoil Fuel & Retail et au remboursement de certaines dettes de cette dernière.

Au cours de l'exercice 2013, la société a enregistré aux résultats des pertes de 102,9 \$ sur ces contrats de change (gain de 17,0 \$ en 2012).

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au 28 avril 2013, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque.

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt. Au 28 avril 2013, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur son bénéfice net. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 28 avril 2013, l'impact sur le bénéfice net d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêts aurait été de 18,6 \$.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré et du swap de taux d'intérêt multidevises.

Les éléments clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus de d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leurs soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées de façon continue. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. Les cotes de crédit internes reflètent l'évaluation du risque de crédit des contreparties de la société. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir relié aux opérations d'accommodation est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 28 avril 2013, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 28 avril 2013, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Statoil / MasterCard décrit ci-après.

La société offre une variété de cartes de fidélité relatives au carburant à sa clientèle entreprise à entreprise et entreprise à consommateur comme moyen d'attirer et de fidéliser les clients. Ces cartes fournissent, pendant environ 10-45 jours, des modalités de paiement différées en fonction de critères de crédit applicables. La société offre également divers crédits ou modalités de paiement différées à ses clients d'énergie stationnaire, de lubrifiant et de carburant d'aviation.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats par l'utilisation d'une carte de crédit combiné Statoil / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les créances douteuses, sont partagés entre la société et les banques externes. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 28 avril 2013 consiste à des créances de 254,1 \$, dont une portion de 125,9 \$ porte intérêts. Ces créances ne sont pas comptabilisées dans le bilan de la société. En 2013, les pertes enregistrées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises et d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les crédits ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés, réglés et comptabilisés sur une base mensuelle.

La société est exposée au risque de crédit provenant de son swap sur rendement total et de ses swaps de taux d'intérêt multidevises lorsque ceux-ci donnent lieu à un montant à recevoir de l'institution financière. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats de swap avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer et de ses contrats de location. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 avril 2013 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés ⁽¹⁾ :						
Créditeurs et charges à payer ⁽²⁾	1 670,4	1 670,4	1 670,4	-	-	-
Facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition	2 197,3	2 279,3	638,2	35,2	1 605,9	-
Billets de premier rang non garantis	978,7	1 154,8	32,7	32,7	388,9	700,5
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti	345,5	367,0	6,0	6,0	355,0	-
Obligations à taux fixe en NOK	2,3	2,9	0,1	0,1	0,3	2,4
Obligations à taux variable en NOK	2,6	3,0	0,1	0,1	2,8	-
Autres dettes à long terme	78,7	94,8	19,8	27,8	22,1	25,1
	<u>5 275,7</u>	<u>5 572,2</u>	<u>2 367,3</u>	<u>101,9</u>	<u>2 375,0</u>	<u>728,0</u>

(1) Basé sur les taux au marché, au 28 avril 2013, pour les soldes en dollars canadiens, en NOK et les soldes portant intérêt à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tel que les taxes de vente, les taxes d'accise, les taxes foncières et certaines déductions à la source.

Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier, l'énergie stationnaire, le carburant pour l'aviation et les lubrifiants, représentent une part significative de sa marge brute. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un impact sur la marge brute des ventes de ces produits. Au 28 avril 2013, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque.

La société est exposée au risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'actions fictives, laquelle a une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur du marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu une entente financière avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur du marché dans les autres actifs au bilan consolidé. L'entente est ajustée au besoin pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et/ou les règlements sur les actions fictives. Au 28 avril 2013, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du contrat n'aurait pas été significatif.

Justes valeurs

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes fournisseurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. La juste valeur des obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement est comparative à leur valeur comptable puisque la majorité des loyers sont établis à la valeur au marché. La valeur comptable des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis et de la facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition se rapprochent de leur juste valeur étant donné que leur écart de taux est similaire à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions similaires à la date du bilan.

Au 28 avril 2013, la juste valeur des billets de premier rang non garantis est de 1 002,6 \$.

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers :

- La juste valeur du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré est fondé sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B;
- La juste valeur des billets de premier rang non garantis est basée sur des prix de marché comparables;
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché obtenus d'institutions financières de la société pour des instruments financiers similaires;
- La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée en comparant les taux d'origine des contrats avec les taux de contrats ayant une valeur et une échéance similaires à la date de réévaluation.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La société a classé l'évaluation à la juste valeur de l'instrument incluant un swap sur rendement total intégré, des swaps de taux d'intérêt multidevises et des contrats de change au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des prix cotés sur le marché.

Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette à intérêt. La dette nette à intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (voir notes 19 et 23).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'AF et d'UAD (note 24). Occasionnellement, la société utilise des régimes de rachat d'actions pour atteindre ses objectifs de gestion du capital (note 23).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. En date du bilan consolidé, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme	620,8	484,4
Dette à long terme	2 984,3	180,8
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	658,3	304,3
Dette nette à intérêts	2 946,8	360,9
Capitaux propres	3 216,7	2 174,6
Dette nette à intérêts	2 946,8	360,9
Capitalisation totale	6 163,5	2 535,5
Ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale	47,8 %	14,2 %

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée:

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette à long terme totale moins la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre derniers trimestres les plus récents. Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement) n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS;
- Un ratio de couverture des charges fixes qui représente le ratio du BAIIAL pour les quatre derniers trimestres les plus récents sur le total de la dépense d'intérêts et des frais de location déboursés pour la même période. Le BAIIAL n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et est constitué du BAIIA plus les frais de location déboursés.

La société fait un suivi continu de ces ratios et est en conformité avec ces clauses restrictives.

La société n'est soumise à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

27. Obligations contractuelles

Paiements minimums exigibles

Au 28 avril 2013, la société s'est engagée d'après des contrats de location-simple échéant à différentes dates jusqu'en 2040, à verser une somme totale de 2 654,6 \$ pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'un entrepôt. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des tierces parties. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
Moins d'un an	334,2
Un à cinq ans	1 057,9
Plus de cinq ans	1 262,5

Au 28 avril 2013, le montant total des paiements minimums futurs au titre de la sous-location que la société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location en vertu de ces contrats de location-simple est de 58,5 \$.

Engagements d'achats

La société s'est engagée d'après diverses ententes d'achats de produits exigeant qu'elle achète annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Dans le passé, la société a généralement excédé ces exigences minimales et

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

prévoit faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

La société a conclu des contrats visant la prestation de services de transport de carburant. Les contrats confèrent le droit d'utiliser et l'obligation de payer certaines capacités de transport sur la durée de ces contrats, soit du 1er juillet 2011 au 30 juin 2016. Un engagement exécutoire survient à l'approbation d'un plan de production pour le mois à venir. Ainsi, au 28 avril 2013, il y avait un engagement d'un mois totalisant environ 8,2 \$.

La société a une entente avec une société pétrolière qui lui confère le droit d'utiliser la marque de commerce JET et l'obligation de payer pour cette licence de marque. L'entente a pris effet le 1er novembre 2010 et se terminera le 31 décembre 2015. Les droits annuels de licence totalisent 4,0 \$.

La société a un projet en cours qui comprend la conception et l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion intégré. Le projet a été lancé pendant l'année calendrier 2011 et devrait se terminer pendant l'année calendrier 2014. Les engagements contractuels aux termes de ce projet s'établissaient à environ 8,7 \$ au 28 avril 2013.

En juin 2011, la société a conclu un accord avec ExxonMobil qui, au 28 avril 2013, l'engage à acheter 117 magasins lorsqu'un accord sur le prix d'achat est conclu avec les différents opérateurs faisant partie de cet accord. Un montant de 21,6 \$ est détenu en fidéicommiss pour cette transaction.

28. Éventualités et garanties

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation et par le biais d'acquisitions, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 28 avril 2013, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 1,3 \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnisations.

De plus, en Europe, la société a émis des cautionnements envers des tiers et pour le compte de tiers visant un paiement maximum futur non actualisé totalisant 21,7 \$. Ces cautionnements ont surtout trait à des engagements en vertu de cautionnements financiers de contrats de location automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les cautionnements pour le compte de détaillants en Suède se composent de garanties destinées à des lave-autos, aux inventaires en magasin, en plus des garanties offertes aux fournisseurs d'électricité et de chauffage. La valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisés au bilan consolidé au 28 avril 2013 étaient non significatives.

29. Information sectorielle

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce essentiellement ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, la vente de carburant pour le transport routier et la vente d'autres produits, essentiellement par l'entremise de magasins corporatifs et de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation et de vente de carburant pour le transport routier se fait principalement sous quatre bannières, soit Circle K, Statoil, Couche-Tard et Mac's. Les produits de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 28 avril 2013 et 29 avril 2012

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de produits ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2013 (52 semaines)				2012 (53 semaines)			
	États-Unis	Europe ^(a)	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de clients externes^(b)								
Marchandises et services	4 548,6	866,1	2 181,7	7 596,4	4 408,0	-	2 190,9	6 598,9
Carburant pour le transport routier	14 872,6	7 537,9	2 860,8	25 271,3	13 650,5	-	2 724,9	16 375,4
Autres	6,6	2 668,6	0,5	2 675,7	5,5	-	0,5	6,0
	19 427,8	11 072,6	5 043,0	35 543,4	18 064,0	-	4 916,3	22 980,3
Marge brute								
Marchandises et services	1 505,9	381,6	733,0	2 620,5	1 452,6	-	729,8	2 182,4
Carburant pour le transport routier	782,5	719,1	162,6	1 664,2	637,9	-	148,8	786,7
Autres	6,6	317,8	0,5	324,9	5,5	-	0,5	6,0
	2 295,0	1 418,5	896,1	4 609,6	2 096,0	-	879,1	2 975,1
Total de l'actif à long terme ^(c)	2 678,3	3 861,0	635,6	7 174,9	2 454,3	-	633,7	3 088,0

(a) Représente Statoil Fuel & Retail.

(b) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que l'emplacement des actifs à long terme.

(c) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

30. Événements subséquents

Acquisition

Subséquentement à l'exercice 2013, en vertu de l'entente signée en juin 2011 avec ExxonMobil, la société a fait l'acquisition de 60 magasins opérés par des exploitants indépendants ainsi que les contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier afférents et pour lesquels elle est propriétaire de l'immobilier. De plus, six contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier ont été transférés à la société.

Dividendes

Lors de sa réunion du 9 juillet 2013, le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende de 0,075 \$ CA par action aux actionnaires inscrits au 18 juillet 2013, payable le 1^{er} août 2013.